**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 145 (2000)

**Heft:** 12

**Artikel:** Partenariat pour la paix : premier exercice en Suisse

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-346085

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Voici enfin un autre témoignage, très différent, puisqu'il émane du capitaine François Woehrlé, président des anciens de l'armée des Alpes. Il s'agit d'un extrait de son allocution prononcée le 6 septembre 1980, à Briançon, à l'occasion d'un voyage d'études de l'Association Saint-Maurice pour la recherche de documents sur la forteresse: «(...) je voudrais évoquer le souvenir de deux grandes figures de votre pays, celle du général Henri Guisan, auquel j'ai eu l'honneur d'être présenté lors d'une visite qu'il a faite à notre Ecole militaire de haute montagne à Chamonix,

et qui a su faire de votre armée un instrument capable d'inspirer le plus grand respect au monde entier (...). Celle aussi de René Payot. Oh! comme je me souviens de sa chronique hebdomadaire à Radio-Sottens, les vendredis!

«Pendant toutes ces années terribles, alors que la France se trouvait sous la botte de l'envahisseur, quand tout semblait perdu, quand nous luttions désespérément dans les rangs de l'Armée secrète, c'est lui qui nous redonnait, qui entretenait l'espoir qui nous faisait revivre, nous faisait reprendre courage.

Chacune de ses émissions était alors une véritable bouffée d'oxygène pour nous, et cela, aucun des Français qui ont vécu cette époque ne l'oubliera jamais (...).»<sup>4</sup>

On le voit. Relire l'histoire, aller à la recherche de notre passé n'est pas chose aisée, pour toutes sortes de raisons, avant tout éthiques. Mais refaire l'histoire, par contre, à la manière de nos apprentis-sorciers donneurs de leçons, est un acte délétère, dont la perversité doit être dénoncée.

J. -J. R.

## Partenariat pour la paix: premier exercice en Suisse

Du 5 au 10 novembre a eu lieu à Lucerne, pour la première fois sur sol suisse, un exercice dans la cadre du Partenariat pour la paix. Le Conseil fédéral avait approuvé le *Memorandum of Understanding*, passé entre la Suisse et la quartier général suprême des forces alliées en Europe et concernant l'exercice «COOPERATIVE DETERMINATION 2000». Le Groupe de la doctrine et de l'instruction opérative de l'Etat-major général partage avec le *Joint Command South Centre* (*JCSC*) de Larissa (Grèce) la responsabilité de l'organisation et de l'exécution de l'exercice qui vise à approfondir les capacités militaires à collaborer (interopérabilité) lors d'opérations de soutien à la paix.

Plus de 400 participants, provenant d'une vingtaine de pays partenaires et d'Etats membres de l'OTAN, se sont retrouvés à Lucerne. Ils n'ont pas seulement traité du travail militaire dans un état-major international de brigade internationale, mais aussi de la résolution, en collaboration avec des organes civils, des problèmes propres à l'aide humanitaire. Pour l'occasion, les participants pouvaient s'appuyer sur un simulation par ordinateur spécialement développée pour l'occasion.

La tâche de la Suisse, pays hôte, consiste à assurer les infrastructures nécessaires, sur le logement et la subsistance, le transport des personnalités, le service de sécurité, le service sanitaire, le protocole, les relations avec les médias et les invités.

RMS N° 12 – 2000

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>Archives personnelles de l'auteur.